



# COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-verbal n°4 / 2021 - 2022

---

**Réunion du** 7 décembre 2021 tenue exceptionnellement en téléconférence

---

**Président :** Mr Michel GENDRON

---

**Présents :** MM. Guy ANDRE - Frédéric COTTRET - Walter DE NARDIN - Jean-Luc EVRARD - Maurice GAY - Gérard JANTET - Dominique SCHOTT.

---

**Assiste :** Mme Nathalie RAMONET

---

**Excusés :** MM. Philippe BELLIET - Cyril CHAUMONT - Claude FLAGET - Michel GOTTÉ - Marc HAENEL - Pierre REY.

---

**La commission a pris connaissance des dossiers à envoyer à la FFF (CFTIS) pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.**

**Prochaine réunion le 14/01/2022**

**Attention :**

**Les dossiers sont à retourner au plus tard le 10/01/2022**

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

##### ➤ OFFWILLER - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 358 01 02

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en T7 en date du 08/07/2021.

Pièces jointes :

- ✓ Demande de classement signée

Préciser les distances de sécurité

Elle prononce le classement de l'installation en T7 jusqu'au 08/07/2031.

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ WAHLENHEIM - STADE INTERCOMMUNAL 1 - NNI 67 510 01 01

Cette installation était classée en T6 jusqu'au 03/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 en date du 28/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle constate une non-conformité majeure liée aux distances de sécurité.

Elle suspend le classement de l'installation jusqu'à la levée de la non-conformité majeure (il semble qu'un retravaux du terrain permette de régler rapidement le problème).

##### ➤ WAHLENHEIM - STADE INTERCOMMUNAL 2 - NNI 67 510 01 02

Cette installation est classée en T7 jusqu'au 07/07/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T7 en date du 28/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle constate une non-conformité majeure liée aux distances de sécurité.

Elle suspend le classement de l'installation jusqu'à la levée de la non-conformité majeure (il semble qu'un retravaux du terrain permette de régler rapidement le problème).

#### **1.3. Changements de niveau de classement**

##### ➤ MERTZEN - STADE SAINT MAURICE 1 - NNI 68 202 01 01

Cette installation est classée en T7 jusqu'au 30/09/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en T5 en date du 02/12/2021, suite à l'élargissement du terrain à 100 x 65m conformément à l'avis préalable favorable du 17/01/2020.

Pièces jointes :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de Monsieur BAUMANN, Président de la CDTIS, en date du 03/12/2021
- ✓ Plans de l'aire de jeu et des vestiaires

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Classements provisoires**

#### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ LINGOLSHEIM – STADE JOFFRE LEFEBVRE 3 - NNI 67 267 01 03

Cette installation était classée en T5 sy jusqu'au 16/04/2016.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 SYE en date du 17/08/2021, suite à un changement de moquette conformément à l'avis préalable favorable du 11/09/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Les tests in situ en date du 30/05/2021
- ✓ Plan des vestiaires et de l'aire de jeu

Elle propose le classement de l'installation en T4 SYN et transmis à la CFTIS pour décision.

##### ➤ STRASBOURG – STADE PACO MATÉO 2 - NNI 67 482 05 02

Cette installation était classée en T6 SYN jusqu'au 12/09/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 SYN en date du 22/10/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle propose le classement de l'installation en T6 SYN et transmis à la CFTIS pour décision.

## **2.4. Changements de niveau de classement**

## **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

#### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

#### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

#### **4.3. Installations équipées d'un arrosage**

#### **4.4. Installations équipées de vestiaires**

##### **➤ SCHOENAU – STADE DE LA FORÊT DU RHIN 1 - NNI 67 453 01 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 03/06/2020.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la mise en conformité des vestiaires.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé, en date du 11/10/2021
- ✓ Lettre d'intention
- ✓ Plans des vestiaires.

La CRTIS note que le projet de vestiaires répond aux critères du niveau T5 et prononce un avis préalable favorable.

## **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

### **5.1. Classements initiaux**

### **5.2. Confirmations de niveau de classement**

### **5.3. Changements de niveau de classement**

## **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

- 09/11/2021

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

## **9. FAFA**

# **ECLAIRAGES**

## **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

### **10.1. Classements fédéraux initiaux**

#### **➤ OFFWILLER - STADE MUNICIPAL 2 – NNI 67 358 01 02**

L'éclairage n'est pas classé.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial en Niveau E7 en date du 08/07/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 107,6 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : /

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,6

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau E7 jusqu'au 08/07/2023.

### **10.2. Confirmations de classement**

### **10.3. Changements de niveau de classement**

#### ➤ **BISCHWILLER – STADE DES PINS 1 - NNI 67 046 01 01**

L'éclairage était classé en E5 jusqu'au 12/05/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 06/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 188 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,36

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,54

**Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.**

#### ➤ **BISCHWILLER – STADE DES PINS 2 - NNI 67 046 01 02**

L'éclairage était classé en E5 jusqu'au 12/05/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 06/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 234 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,31

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,50

**Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.**

#### ➤ **LINGOLSHEIM – STADE JOFFRE LEFEBVRE 3 - NNI 67 267 01 03**

L'éclairage était en Eentrainment jusqu'au 14/01/2018.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 17/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 87,6 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,26

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,52

**Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 17/08/2023.**

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

### **11.1. Classements fédéraux initiaux**

### **11.2. Confirmation de classement**

### **11.3. Changements de niveau de classement**

### **11.4. Divers**

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

## **INSTALLATIONS**

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT AUBE (10)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### **➤ BAR SUR SEINE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 10 034 01 02**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 30/11/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 24/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur COTTERET, membre de la CRTIS, en date du 24/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031, sous réserve de revoir la hauteur des buts.

#### **1.3. Changements de niveau de classement**

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Classements provisoires**

#### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

#### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

#### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

#### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

##### **➤ BAR SUR SEINE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 10 034 01 02**

Cette installation est classée en T5 jusqu'au 30/11/2021.

La Commission prend connaissance des éléments techniques destinés à alimenter une demande d'avis préalable mais constate l'absence de demande d'avis préalable avec indication du niveau de classement souhaité. Par ailleurs, l'avis préalable portant sur l'ensemble de l'installation, le plan des vestiaires et équipements annexes répondant au niveau de classement souhaité doit être fourni.

La commission demande que le dossier soit complété pour pouvoir se prononcer.

Concernant le revêtement en gazon synthétique, la commission rappelle que les essais relatifs aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisés in situ, au plus tard dans les 6 mois suivant la mise en service et ensuite tous les cinq ans à la date anniversaire de cette mise en service.

Elle recommande de procéder lors de la réalisation des travaux à des tests d'identification du revêtement, intégrant les tests des granulats de la charge (si élastomères) pour vérifier la conformité de leurs teneurs en métaux lourds et HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) aux réglementations en vigueur et d'en tenir informés les utilisateurs.

#### **4.3. Installations équipées d'un arrosage**

#### **4.4. Installations équipées de vestiaires**

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

#### **5.1. Classements initiaux**

#### **5.2. Confirmations de niveau de classement**

#### **5.3. Changements de niveau de classement**

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

#### ➤ **CRENEY PRES TROYES - STADE MUNICIPAL – NNI 10 115 01 01**

Test in situ en date du 29/11/2021.

Transmet le document au GT classement de la CFTIS pour la suite utile.

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

#### **10.1. Classements fédéraux initiaux**

#### **10.2. Confirmation de classement**

##### ➤ **LA CHAPELLE ST LUC – COMPLEXE SPORTIF LUCIEN PINET 1 - NNI 10 081 02 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 19/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 21/10/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 171 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,52

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,69

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/12/2023.

##### ➤ **TROYES – STADE DE L'AUBE - NNI 10 387 01 01**

L'éclairage était classé E3 jusqu'au 26/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E3 en date du 30/11/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 1701 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,54

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,76

Elle propose le classement de l'installation en E3 et transmet à la CFTIS pour décision.

#### **10.3 Changements de niveau de classement**

##### ➤ **LA CHAPELLE ST LUC – STADE P VIGEANNEL ET R HERLUISON - NNI 10 081 01 01**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 31/10/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 21/10/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 191 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,38

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,55

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

#### **11.1. Classements fédéraux initiaux**

#### **11.2. Confirmation de classement**

#### **11.3. Divers**

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT HAUTE-MARNE (52)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## ECLAIRAGES

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**



# DISTRICT MARNE (51)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **ST MARTIN D'ABOIS - STADE MUNICIPAL - NNI 51 002 01 01**

Cette installation était classée en T6 jusqu'au 31/10/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 en date du 24/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur FRINQUELLO, membre de la CDTIS, en date du 24/11/2021
- ✓ AAC en date du 22/11/2021
- ✓ Plan

Elle prononce le classement de l'installation en T6 jusqu'au 07/12/2031.

##### ➤ **MAURUPT LE MONTOIS - STADE MUNICIPAL - NNI 51 358 01 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 30/11/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 19/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS, en date du 19/11/2021
- ✓ AAC en date du 22/10/2021
- ✓ Plan

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.

##### ➤ **REIMS - STADE DES ÉGLANTINES N°1 - NNI 51 454 05 01**

Cette installation était classée en T6 jusqu'au 15/10/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 en date du 17/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur FRINQUELLO, membre de la CDTIS, en date du 17/11/2021
- ✓ AAC en date du 19/02/2015
- ✓ Plans

Elle prononce le classement de l'installation en T6 jusqu'au 07/12/2031.

##### ➤ **REIMS - STADE DES ÉGLANTINES N°2 - NNI 51 454 05 02**

Cette installation était classée en T6 jusqu'au 25/10/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 en date du 17/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur FRINQUELLO, membre de la CDTIS, en date du 17/11/2021
- ✓ AAC en date du 19/02/2015
- ✓ Plans

Elle prononce le classement de l'installation en T6 jusqu'au 07/12/2031.

#### **1.3. Changements de niveau de classement**

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Classements provisoires**

#### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **REIMS – STADE DES ÉGLANTINES N°8 - NNI 51 454 05 08**

Cette installation est classée T5 SYN jusqu'au 17/12/2023.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 SYN en date du 17/11/2021 suite à un changement de moquette réalisé en 2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS, en date du 17/11/2021

- ✓ Test in situ en date du 13/10/2021
- ✓ AAC en date du 19/02/2015
- ✓ Plans

Elle propose le classement en T5 SYN et transmet à la CFTIS pour décision.

#### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

- NNI 51 627 01 01 - STADE DES SAPINS à VILLENEUVE RENNEVILLE

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

### **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

### **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

## **INSTALLATIONS**

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
  - FROUARD – SALLE DES SPORTS - NNI 54 215 99 01

Cette installation était classée en Futsal 4 jusqu'au 17/05/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation en Futsal 4 en date du 22/11/2021.

Pièces transmises :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE PONTE, membre de la CDTIS, en date du 22/11/2021.
- ✓ PV CDS en date du 23/06/2016
- ✓ Plan

Elle prononce le classement de l'installation en Futsal 4 jusqu'au 07/12/2031.

- 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

### **11.1. Classements fédéraux initiaux**

#### **➤ FROUARD – SALLE DES SPORTS - NNI 54 215 99 01**

L'éclairage n'est pas classé.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en EFutsal 4 en date du 22/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Les valeurs relevées sont les suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 184 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,75

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,82

**Elle prononce le classement en EFUTSAL 4 jusqu'au 07/12/2023.**

#### **➤ LIVERDUN – GYMNASSE DE LA CHAMPAGNE - NNI 54 318 99 01**

Cette installation a été retiré du classement en date du 17/11/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en EFutsal 2 en date du 25/10/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Les valeurs relevées sont les suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 567 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,74

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,52

**Elle propose le classement en EFUTSAL 2, et transmet à la CFTIS pour décision. En attente du classement de la salle.**

### **11.2. Confirmation de classement**

### **11.3. Divers**

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT MEUSE (55)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **LIGNY EN BARROIS - STADE ANDRÉ LEPAGE 1 - NNI 55 291 01 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 10/12/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 15/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 15/11/2021

**Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.**

##### ➤ **LIGNY EN BARROIS - STADE ANDRÉ LEPAGE 2 - NNI 55 291 01 02**

Cette installation est classée en T5 jusqu'au 19/01/2022.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 15/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 15/11/2021

**Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.**

##### ➤ **SORCY ST MARTIN - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 55 496 01 01**

Cette installation était classée en T3 jusqu'au 19/06/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T3 en date du 15/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 15/11/2021

Elle note :

- des bancs de touche joueurs de 4 m alors que le niveau T3 demande des bancs de 5 m.
- des hauteurs de buts non conformes.

**Elle propose le classement de l'installation en T3 sous réserve d'ajuster les hauteurs de buts avant le 31 janvier 2022 et de mettre les bancs de touche joueurs en conformité avant le 30 juin 2022 et transmet à la CRTIS pour décision.**

##### ➤ **THIERVILLE SUR MEUSE - STADE MARCEAU MAULPOI 1 - NNI 55 505 01 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 07/05/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 08/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 08/11/2021

**Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 03/12/2031, sous réserve de compléter la protection de l'aire de jeu (main courante), de réparer les grilles de sécurité en bordure de tribune avant le 30 juin 2022. La hauteur des buts doit être mise en conformité avant le 31 janvier 2022.**

##### ➤ **THIERVILLE SUR MEUSE - STADE MARCEAU MAULPOI 2 - NNI 55 505 01 02**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 06/09/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 08/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 08/11/2021

**Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 03/12/2031, sous réserve de réparer la protection de l'aire de jeu (main courante) avant le 30 juin 2022 et de revoir la hauteur des buts avant le 31 janvier 2022.**

##### ➤ **THIERVILLE SUR MEUSE - STADE MARCEAU MAULPOI 4 - NNI 55 505 01 04**

Cette installation était classée en niveau A8 jusqu'au 07/05/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en niveau A8 en date du 08/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 08/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en niveau A8 jusqu'au 07/12/2031.

### **1.3. Changements de niveau de classement**

#### **➤ CHARNY SUR MEUSE - STADE MUNICIPAL - NNI 55 102 01 01**

Cette installation est classée en T7 jusqu'au 05/01/2027.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en T5 en date du 31/10/2021 (terrain pour les entraînements).

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 30/10/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.

#### **➤ SORCY ST MARTIN - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 55 496 01 02**

Cette installation était classée en T6 s jusqu'au 12/05/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en T7 s en date du 15/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 15/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T7 s jusqu'au 07/12/2031.

#### **➤ THIERVILLE SUR MEUSE - STADE MARCEAU MAULPOI 3 - NNI 55 505 01 03**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 07/05/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en T7 en date du 08/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre de la CRTIS, en date du 08/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T7 jusqu'au 07/12/2031, sous réserve de modifier le tracé du terrain pour respecter les distances de sécurité et de revoir la hauteur des buts avant le 31 janvier 2022.

## **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

### **2.1. Classements initiaux**

### **2.2. Classements provisoires**

### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

### **2.4. Changements de niveau de classement**

## **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

## **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

### **4.3. Installations équipées d'un arrosage**

### **4.4. Installations équipées de vestiaires**

## **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

### **5.1. Classements initiaux**

### **5.2. Confirmations de niveau de classement**

### **5.3. Changements de niveau de classement**

## **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

## **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

- 26/11/2021

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

## **9. FAFA**

# **ECLAIRAGES**

## **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ **FOLSCHVILLER - STADE DE LA MINE - NNI 57 224 01 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 24/03/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 01/12/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Président de la CDTIS, en date du 01/12/2021.

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 14/01/2032.

##### ➤ **FORBACH - STADE DU CREUTZBERG - NNI 57 227 04 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 24/03/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 25/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Président de la CDTIS, en date du 25/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.

#### **1.3. Changements de niveau de classement**

##### ➤ **FOLSCHVILLER - STADE DE LA MINE 2 - NNI 57 224 01 02**

Cette installation était classée en T6 jusqu'au 24/03/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau travaux en date du 01/12/2021 suite à la mise en place d'un gazon naturel avec un arrosage intégré.

Elle prononce le classement de l'installation en niveau travaux jusqu'au 30/06/2021.

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Classements provisoires**

#### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

#### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

#### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

#### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

#### **4.3. Installations équipées d'un arrosage**

#### **4.4. Installations équipées de vestiaires**

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

#### **5.1. Classements initiaux**

#### **5.2. Confirmations de niveau de classement**

#### **5.3. Changements de niveau de classement**

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

- 03/12/2021

### **8. AFFAIRES DIVERSES**



## 9. FAFA

# ECLAIRAGES

## 10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 10.1 Classements fédéraux initiaux

#### 10.2 Confirmation de classement

##### ➤ ILLANGE – STADE MUNICIPAL - NNI 57 343 01 01

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 12/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 16/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 123 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,54

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,67

**Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/12/2023.**

##### ➤ SARREBOURG – STADE JEAN-JACQUES MORIN N°1 - NNI 57 630 01 01

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 26/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 12/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 271 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,64

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,75

**Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 07/12/2023.**

##### ➤ SARREGUEMINES – STADE DE LA BLIES 1 - NNI 57 631 01 01

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 29/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 03/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 255 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,53

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,70

**Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 07/12/2023.**

##### ➤ SARREGUEMINES – STADE DE LA LEMBACH - NNI 57 631 05 01

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 04/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 03/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 132 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,53

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,72

**Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/12/2023.**

##### ➤ UCKANGE – STADE MUNICIPAL 2 - NNI 57 683 01 02

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 03/12/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 16/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 106 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,45

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,77

**Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/12/2023.**

### **10.3 Changements de niveau de classement**

#### ➤ **TERVILLE – STADE ERNEST GUTT - NNI 57 666 01 01**

L'éclairage est classé E6 jusqu'au 03/12/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 15/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 74 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,31

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,57

**Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.**

#### ➤ **THONVILLE – STADE DE GUENTRANGE 1 - NNI 57 672 01 01**

L'éclairage était classé E4 jusqu'au 29/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 15/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 228 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,65

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,81

**Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 07/12/2023.**

#### ➤ **THONVILLE – STADE DE GUENTRANGE 2 - NNI 57 672 01 02**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 29/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 15/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 167 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,47

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,74

**Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/12/2023.**

#### ➤ **YUTZ – COMPLEXE SPORTIF JEAN MERMOZ 2 - NNI 57 757 01 02**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 25/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 22/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 86 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,31

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,52

**Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.**

#### ➤ **YUTZ – STADE DE LA FORÊT - NNI 57 757 02 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 25/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 22/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 91 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,45

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,71

**Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.**

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

### **11.1 Classements fédéraux initiaux**

### **11.2 Confirmation de classement**

### **11.3 Divers**

## **13. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

# DISTRICT DES VOSGES (88)

## INSTALLATIONS

### **1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX**

#### **1.1. Classements initiaux**

##### ➤ DOGNEVILLE – STADE MUNICIPAL 2 - NNI 88 136 01 02

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau A8 s en date du 17/10/2019.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE NARDIN, membre de la CDTIS, en date du 16/11/2021.

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau A8 s jusqu'au 07/12/2031, sous réserve de revoir la hauteur des buts.

#### **1.2. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ NEUFCHATEAU - STADE AMARILDO PACINI - NNI 88 321 01 01

Cette installation était classée en T4 jusqu'au 29/09/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T4 en date du 17/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE NARDIN, membre de la CDTIS, en date du 17/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T4 jusqu'au 07/12/2031.

##### ➤ DOGNEVILLE - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 88 136 01 01

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 03/07/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 16/11/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE NARDIN, membre de la CDTIS, en date du 17/11/2021

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 07/12/2031.

#### **1.3. Changements de niveau de classement**

### **2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE**

#### **2.1. Classements initiaux**

#### **2.2. Classements provisoires**

#### **2.3. Confirmations de niveau de classement**

##### ➤ ELOYES – STADE VICTOR TENTHOREY 2 - NNI 88 158 01 02

Cette installation était classée T5 SYN jusqu'au 13/03/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en T5 SYN en date du 11/03/2017.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE NARDIN, membre de la CDTIS, en date du 11/03/2017
- ✓ Test in situ en date du 14/08/2017

Elle constate les non-conformités suivantes :

- Hauteur des buts à régler
- Bancs joueurs de 2 m

Elle propose le classement en T5 SYN sous réserve de la levée des non-conformités et transmet à la CFTIS pour décision

#### **2.4. Changements de niveau de classement**

### **3. RETRAITS DE CLASSEMENT**

### **4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES**

#### **4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**

#### **4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**

#### 4.3. Installations équipées d'un arrosage

#### 4.4. Installations équipées de vestiaires

### **5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL**

#### 5.1. Classements initiaux

#### 5.2. Confirmations de niveau de classement

#### 5.3. Changements de niveau de classement

### **6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC**

### **7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS**

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **9. FAFA**

## **ECLAIRAGES**

### **10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE**

#### 10.1. Classements fédéraux initiaux

#### 10.2. Confirmation de classement

##### ➤ NEUFCHATEAU - STADE AMARILDO PACINI - NNI 88 321 01 01

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 15/11/2017.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 17/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée (LED)

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 201 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,53

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,77

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 07/12/2025.

##### ➤ ST AME - STADE LES CLOISIEURES - NNI 88 409 01 01

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 29/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 17/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 108 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,11

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,30

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.

##### ➤ ST ETIENNE LES REMIREMONT - STADE DU BOIS DES PETITS - NNI 88 415 01 01

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 05/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 16/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 103 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,35

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,61

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 07/12/2023.

#### 10.3. Changement de niveau de classement

##### ➤ GOLBEY - STADE DE LA HAIE LE DOYEN 1 - NNI 88 209 01 01

L'éclairage est classé E6 jusqu'au 12/10/2022.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 17/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement horizontal Moyen (EhMoy) : 240 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,63

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,83

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 07/12/2023.

## **11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL**

**11.1. Classements fédéraux initiaux**

**11.2. Confirmation de classement**

**11.3. Divers**

## **12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE**

Président de la CRTIS  
Michel GENDRON